

URBANISME, ENVIRONNEMENT, TRAVAUX PUBLICS (UETP)

L'extension du Collège de Delémont est sur les rails

La demande de crédit de frs 8'700'000.- en faveur de la réalisation de l'extension du Collège de Delémont a été acceptée à hauteur de 85,2% le 24 octobre 2010 par le corps électoral delémontain. Ce résultat représente un témoignage de confiance envers les porteurs du projet, qui se feront un honneur de mener à bien ce bel ouvrage dans les conditions promises, afin qu'il puisse être mis à disposition des enseignants et des élèves à la rentrée scolaire d'août 2012.

Dès le verdict des urnes connu, le Conseil communal a confirmé les mandats du groupe d'architectes et d'ingénieurs, piloté par le bureau d'architecture GXM Sàrl à Zürich auquel seront associés des bureaux de la région. Il a également constitué la Commission de construction, présidée par Madame Françoise Collarin, conseillère communale en charge du Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP) et composée de représentants des diverses parties concernées.

Ces instances se sont rapidement mises au travail, de sorte que le dossier de demande de permis de construire a pu être mis à l'enquête publique dès le 12 janvier 2011. Depuis cette date, les gabarits sont implantés sur le site et permettent d'évaluer l'ampleur du nouveau volume. Pour rappel, le futur bâtiment comprendra une salle à manger scolaire, des salles d'activités manuelles, d'éducation visuelle et d'activités sur textiles, une médiathèque et six salles d'enseignement standard. A l'exception du sous-sol et du noyau central de circulation en béton, la structure porteuse sera en bois, de même que les revêtements de façades.



Le bâtiment répondra au label MINERGIE avec notamment une ventilation contrôlée et une production de chaleur alimentée aux pellets de bois. La liaison avec les bâtiments existants s'effectuera sous un couvert, une rampe permettant l'accès pour les personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée, quelque peu surélevé en prévention contre les crues de la Sorne.

Les mandataires et la Commission de construction se penchent actuellement sur le choix définitif des systèmes de construction et des matériaux à utiliser; des visites de bâtiments représentatifs sont organisées afin que les options retenues reposent sur des bases concrètes. Dans le cadre des marchés publics, certains corps de métiers devront faire l'objet d'un appel d'offres en procédure ouverte, permettant à toute entreprise de se porter candidat. Mais la majorité des travaux, correspondant à un montant de plus de 5 millions de francs, seront néanmoins proposés en priorité aux entreprises implantées dans le giron des communes membres de la Communauté du Collège.

Sauf retard lié à la teneur des éventuelles oppositions, les travaux débuteront sur le site en mai 2011 par la préparation du terrain et les terrassements. A fin 2011, le bâtiment devrait être hors d'eau et hors d'air. L'emménagement devrait avoir lieu dès début juillet 2012.

Par son ampleur et sa destination, cet ouvrage sera sans nul doute une des interventions les plus significatives au sein du patrimoine immobilier de la Municipalité de Delémont, mais également pour la vallée de Delémont. Dans ce sens, les porteurs du projet souhaitent offrir une grande transparence concernant la planification et la gestion du chantier; des informations régulières seront donc portées à la connaissance des personnes intéressées, par l'intermédiaire de Delémont.ch ou d'autres moyens de diffusion qui restent encore à définir. Nous vous donnons donc rendez-vous tout prochainement !

Pascal Mazzarini, architecte communal